

République Française Département du Val d'Oise Canton de Pontoise

Commune de Livilliers

10. Rue de la Chaise 95 300 Livilliers

Téléphone: 01,34,42,72,04 Télécopie : 01.34.66.99.43

ARRETE N°2/2018 PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de la commune de LIVILLIERS,

Vu les articles L2211-1 et L2212-2 du Code général des collectivités territoriales:

Vu le Code la Route et notamment l'article R.411.8

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière

(notamment la signalisation temporaire); Vu la demande de Mme LEGRAND en date du mardi 2 janvier 2018 concernant l'installation éventuelle d'un échafaudage pour les travaux de toiture, 2 rue du Moulin 95300 LIVILLIERS ;

Considérant qu'il y a lieu pour des raisons de sécurité, de réglementer le stationnement pendant la durée des travaux.

Et pour permettre le bon déroulement des travaux :

ARRETE

Article 1er: Madame LEGRAND, propriétaire de la maison sise 2, rue du Moulin est autorisée à occuper temporairement le domaine public, pour permettre l'installation éventuelle d'un échafaudage et le dépôt de matériaux par Monsieur Jean-Paul Sa Amorin Artisan, 8 rue des coquelicots 95300 ENNERY destinés aux travaux du toit devant le 2 rue du Moulin 95300 LIVILLIERS à compter du 15 janvier 2018 pour une durée de 2 semaines.

Article 2 : Pendant la durée des travaux, le chantier sera sécurisé et matérialisé par Madame LEGRAND .Les règles de sécurité et d'accessibilité relatives à l'utilisation du domaine public devront être respectées.

Article 3 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à : La gendarmerie d'Auvers sur Oise; Madame LEGRAND: Affichage

LIVILLIERS, le 12 JANVIER 2018

Le Maire Marion WALTER